



Le Commonwealth est appuyé par un vaste réseau d'organisations privées, bénévoles et professionnelles englobant les universités, les associations de parlementaires, les milieux juridiques et médicaux ainsi que d'autres professions et organisations oeuvrant dans les domaines des médias et des sports.

De plus, le Commonwealth forme un réseau de compétences gouvernementales sectorielles dans des champs d'activité très spécialisés, en vue d'améliorer la capacité de ses membres d'appliquer des solutions efficaces aux problèmes d'aujourd'hui.

Ces atouts donnent au Commonwealth d'aujourd'hui et de demain un moyen efficace de relever les défis des années 1990 et au-delà. L'organisation possède des capacités et des avantages comparatifs particuliers qui contribuent au pouvoir du Commonwealth de «construire des ponts» et de générer un consensus sur des questions délicates intéressant ses membres ou l'ensemble de la communauté internationale. Lorsqu'on le lui a demandé, le Commonwealth a aussi efficacement contribué à la recherche de solutions à des conflits affectant ses membres.

Son engagement à promouvoir les valeurs politiques, les droits de la personne, la démocratie, l'égalité de la femme et une saine gestion publique le met à l'avant-plan des efforts internationaux dans ces domaines.

Par ses programmes de coopération fonctionnelle, entre autres, il a efficacement contribué à renforcer la capacité des États membres de relever efficacement les défis des temps modernes et il sera invité à maintenir ce rôle fondamental.

Le Commonwealth s'est avéré un moyen efficace de partager les expériences et, par conséquent, d'assurer la prestation d'une assistance technique appropriée aux États membres.

### **Les principes du Commonwealth**

Le Commonwealth n'a pas de constitution, mais il est régi par des principes bien établis. La Déclaration des principes du Commonwealth, adoptée en 1971 par les chefs de gouvernement réunis à Singapour, énonce des principes communs : le maintien de l'ordre et de la paix dans le monde en concourant aux efforts de l'ONU; la promotion des institutions représentatives et des garanties juridiques des libertés individuelles; la reconnaissance de l'égalité des races et de la nécessité de combattre la discrimination raciale et l'oppression raciale; une meilleure répartition des richesses entre les différentes parties de l'humanité.

En 1991, les chefs de gouvernement ont réitéré ces principes fondamentaux du Commonwealth et les ont actualisés dans la Déclaration d'Harare en vue de fournir à l'organisation un ensemble clair d'objectifs, de valeurs et de stratégies pour les années 1990 et au-delà. Dans la Déclaration, une insistance toute particulière a été mise sur une saine gestion publique et sur la promotion des valeurs politiques fondamentales.

### **Les consultations au sein du Commonwealth**

Les consultations au sein du Commonwealth se font à différents niveaux. Elles atteignent leur niveau le plus élevé lors des réunions des chefs de gouvernement, qui ont lieu tous les deux ans. Au début, la coutume voulait que toutes les réunions aient lieu à Londres, mais depuis 1971, elles se déroulent dans différents pays membres. Entre les réunions biennales, des hauts fonctionnaires du Commonwealth se réunissent pour discuter de la mise en œuvre des décisions de la réunion précédente et pour définir les questions qui pourraient être traitées à la prochaine. Les ministres des Finances du Commonwealth se réunissent chaque année pour échanger leurs vues. Les ministres chargés de la Santé, de l'Éducation, de l'Emploi, de la Justice et de la Condition féminine se rencontrent eux aussi régulièrement; d'autres ministres peuvent également avoir des réunions à l'occasion. Il arrive souvent aussi que des hauts fonctionnaires ou des experts se réunissent pour se consulter sur des sujets spécialisés.

L'ordre du jour est adopté en tenant compte des suggestions faites par le secrétaire général du Commonwealth, après consultation auprès des gouvernements membres; il n'est pas publié